



Barr, le 10 Novembre 2017

A l'attention des membres du TC Barr

Objet : Convocation Assemblée Générale Ordinaire 1er Décembre 2017

Chers Membres du Tennis Club de Barr,

>>

>> Votre Club de Tennis organise une Assemblée Générale Ordinaire >>
vendredi 1er décembre 2017 à partir de 18H30.

>> Cette assemblée se tiendra salle Paul Degermann, Hôtel de Ville, place de la Mairie à Barr.
(à droite au fond en entrant dans la cour)

>>

>> L'assemblée Générale Ordinaire permettra de faire un point sur la vie du Club et de ses projets ainsi que
d'élire le nouveau Comité Directeur.

>>

>> **Le Club a besoin de vous. Votre implication mais aussi de connaître vos attentes ou souhaits.
Nous souhaitons échanger avec vous lors de cette AG.**

**Si vous souhaitez intégrer le Comité, nous vous remercions de bien vouloir faire acte de
candidature par retour de courriel. Il y a des postes disponibles. Nous avons besoin de vous.**

>>

>> **A l'issue de l'assemblée, une surprise sera remise à toutes les personnes qui ont évoluées d'au
moins un classement lors de l'année sportive passée puis nous partagerons le verre de l'amitié.**

Nous vous remercions pour nous faciliter l'organisation de bien vouloir nous confirmer votre participation par
retour de mail en nous précisant le nombre de personne à prévoir.

>> D'après les statuts du Club :

>>

Est éligible au comité de direction toute personne de nationalité
française, âgée de 18 ans au moins au jour de l'élection, membre de
l'association depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations. Les
candidats n'ayant pas atteint la majorité légale devront, pour pouvoir
faire acte de candidature, produire une autorisation parentale ou de leur
tuteur.

>>

>> Toutefois, la moitié au moins des sièges du comité de direction devront
être occupés par des membres ayant atteint la majorité légale et jouissants
de leurs droits civils et politiques. »

De même, est électeur tout membre pratiquant, âgé de 16 ans au moins au
jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis plus de 6 mois, et
à jour de ses cotisations. »

>>

Les votes par procuration sont possibles en utilisant les coupons destinés
à cet effet et joints à cet envoi.

>>

>> Olivier DEGERMANN

>> Président TC Barr

>> 13 rue des Prés

>> 67140 Barr

>> mobile: 06 64 68 63 49